



## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Paris, le 20 novembre 2025

Les associations **Féministes contre le cyberharcèlement**, **Point de Contact** et **#StopFisha** dévoilent les <u>premiers résultats de la Grande Enquête sur les cyberviolences sexistes et sexuelles</u>. Entre le 3 juin et le 3 août 2025, **2136 personnes** ont répondu à un questionnaire inédit et d'ampleur nationale visant à mieux comprendre et documenter les **réalités**, les **mécanismes** et les **impacts** des violences sexistes et sexuelles en ligne. Conscientes de l'urgence à agir face à la multiplication de ces violences, les trois associations révèlent aujourd'hui en avant-première une partie des données récoltées.

Les premiers chiffres qui doivent interpeller :

- 82% des répondant es victimes de cyberviolences sexistes ou sexuelles sont des femmes ou des filles.
- > 85% des agresseurs dont l'identité est connue par les victimes sont des hommes ou des garçons.
- Plus d'une victime sur 4 a subi une diffusion non consentie d'images sexuelles ou intimes. Le phénomène touche particulièrement les plus jeunes : plus d'un tiers des victimes mineures sont concernées.
- Les messageries privées sont les canaux privilégiés (66%) de la diffusion non consentie d'images intimes, devant les réseaux sociaux (30%).
- > 52% des victimes rendent compte de cyberviolences subies dans le contexte d'une relation amoureuse ou de couple.
- > 12% des victimes de cyberviolences sexistes ou sexuelles ont porté plainte.

Ces données confirment la **dimension profondément genrée des violences en ligne**. Les dynamiques d'agression observées hors ligne se prolongent dans les espaces numériques, révélant une continuité dans les rapports de domination et les stratégies de contrôle. On y redécouvre que le couple constitue aussi un lieu d'exposition à la violence : confiance initiale, intimité partagée et proximité émotionnelle peuvent ainsi être détournées en moyens de pression.

Ces résultats appellent également à une protection renforcée des mineurs qui, de par leur particulière vulnérabilité, sont plus exposés aux violences numériques, alors qu'ils sont ceux qui rapportent le moins ces faits. Ces chiffres permettent enfin de rendre visible les stratégies des agresseurs, notamment quant aux lieux de rencontre de leur victime mais également au sujet des lieux de commission des violences : les messageries, parfois structurées en larges groupes de discussion, facilitent des diffusions rapides et difficiles à contrôler, tandis que les réseaux sociaux rendent l'exposition durable, visible et potentiellement virale.

La Grande Enquête réalise l'un des objectifs du Plan d'action interministériel pour l'égalité entre les femmes et les hommes, qui cherche notamment à publier une enquête annuelle sur les cyberviolences sexistes et sexuelles visant notamment à mieux les quantifier. C'est pourquoi les données récoltées par le collectif associatif sont mises à la disposition de la Miprof dans le cadre de la publication lettre annuelle de l'Observatoire national des violences faites aux femmes. L'ensemble des données récoltées et les analyses qui en découlent – sociologiques, juridiques, techniques et politiques – feront l'objet d'un rapport inter-associatif dont la publication est attendue au premier trimestre 2026.

« Les chiffres de l'enquête montrent que les cyberviolences s'inscrivent dans un continuum de violences de genre et que leurs conséquences sur la vie et la santé des victimes en font une véritable urgence de santé publique qui appelle une réponse immédiate et ambitieuse des pouvoirs publics, à divers niveaux et dans une perspective féministe, depuis la prise en charge des victimes jusqu'à l'éducation au numérique dès le plus jeune âge en passant par la responsabilisation des plateformes. »

## - Laure Salmona, Féministes contre le cyberharcèlement

« Ce travail d'enquête, renforcé par une participation massive et volontaire de la société civile, vient corroborer toute l'expérience acquise par nos associations au fil des ans. Les victimes se multiplient et les tendances s'affirment sans pour autant que le nécessaire soit fait, ni en amont, ni en aval. Plus de la moitié des répondants ne s'estiment pas suffisamment informés sur le sujet et des structures comme les signaleurs de confiance se heurtent souvent à des plateformes peu coopératives, il faut que cela change. »

## - Yann Lescop, Point de Contact

« L'étude des cyberviolences sexuelles dans cette enquête prouve le caractère systémique et la reproduction de discriminations préexistantes au numérique. Elles représentent des formes concrètes de violences participant à la continuité de la culture du viol et des dominations.

Il est absolument nécessaire de ne pas seulement combattre ces violences mais également de s'atteler à rendre transversale la diffusion d'une culture du consentement dans la vie physique et numérique. Si l'on ne montre pas les bonnes pratiques, on continue seulement de pointer du doigt et punir sans proposer un autre narratif possible. »

- Laura Pereira Diogo, #StopFisha



**Féministes contre le cyberharcèlement** est une organisation féministe intersectionnelle fondée en janvier 2016. Elle a pour vocation de lutter contre les violences exercées à l'encontre des femmes, des filles et des personnes LGBTIQ+ par le biais des outils et technologies numériques. Les missions de l'association sont l'information et la sensibilisation des publics, la formation des professionnel·les, la recherche et le plaidoyer.



Point de Contact est une association de lutte contre les cyberviolences qui bénéficie du statut de signaleur de confiance. Elle permet en ce sens aux victimes et aux témoins de lui signaler des contenus ou des comportements malveillants et collabore étroitement avec les autorités et les plateformes numériques pour en obtenir le retrait. L'association mène également des actions de formation, de sensibilisation et de plaidoyer à l'attention des jeunes, des professionnels, des entreprises et des pouvoirs publics.



**#StopFisha** est une association féministe de lutte contre les cyberviolences sexuelles et à caractère discriminatoire. Les actions principales consistent en l'aide à la suppression de contenus haineux en ligne, à l'accompagnement de victimes et témoins ainsi qu'au plaidoyer et à la sensibilisation tout public aux multiples enjeux.